

<b>POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>
---

**Ville de Bouctouche**

La Ville de Bouctouche reconnaît la valeur de ses employés et considère leur santé et sécurité comme une valeur fondamentale de l'entreprise. Elle est engagée à offrir un programme de santé et de sécurité qui protège ses employés, ses installations et le public des accidents.

Les employés de tous les niveaux, y compris la direction, sont responsables de s'engager activement dans l'application du programme de santé et de sécurité au travail ainsi que de respecter les procédures et de travailler de façon sécuritaire.

La Ville de Bouctouche fournira aux employés les outils, équipements, machineries, appareils et matériaux nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches et assurera que ses employés reçoivent la formation nécessaire à leur usage et opération.

La Ville de Bouctouche a pour objectif d'offrir un milieu de travail sans blessure et sans accident. Cet objectif peut être atteint grâce aux efforts continus en matière de sécurité.

**Adoptée en conseil le 16 janvier 2018**

---

**Maire**

---

**Date**

---

**Directeur général**

---

**Date**

---

**Coprésident du comité mixte  
de santé et de sécurité**

---

**Date**

---

**Coprésident du comité mixte  
de santé et de sécurité**

---

**Date**